



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Décembre 2023

SYNTHÈSE DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE SYTRAL MOBILITÉS DU JEUDI 14 DÉCEMBRE 2023

Fête des Lumières 2023 : près de 7 millions de voyages sur le réseau TCL !

Du 7 au 10 décembre, Lyon a accueilli de très nombreux visiteurs, habitants de l'agglomération et touristes, venus découvrir la ville dans ses habits de lumière, autour des nombreuses animations et créations artistiques. Grâce au dispositif exceptionnel déployé par SYTRAL Mobilités, près de 7 millions de voyages ont été comptabilisés sur le réseau TCL dont **2,2 millions de voyages le 8 décembre**.

« La fréquentation globale des quatre journées représente un record pour le réseau TCL », s'enthousiasme Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités : **« Elle est en hausse de 5% par rapport à 2022 et de 7% par rapport à 2019. Des chiffres qui témoignent de l'attractivité de notre réseau et d'un dispositif adapté dans le cadre de cet évènement d'envergure à la renommée internationale ».**

Pour faciliter les nombreux déplacements des visiteurs, les fréquences des lignes de métros, tramways et principales lignes de bus du réseau TCL ont été renforcées.

« La gratuité du réseau le 8 décembre et les différents titres proposés pour les trois autres soirées, notamment le ticket Famille et le ticket TCL en Fête qui ont connu un vif succès, ont permis à un large public d'accéder facilement aux transports en commun et ainsi de profiter de cet évènement culturel majeur », détaille Bruno Bernard.

A noter aussi l'adoption massive du service TCL Carte Bancaire qui progresse de 50% par rapport à l'an dernier et a représenté plus d'un quart des titres occasionnels utilisés pendant les quatre jours de fête.

Outre la mobilisation de 2000 agents pour l'exploitation et le fonctionnement du réseau (conducteurs, régulateurs, agents de ligne, etc.), plus de 150 personnels volontaires ont participé à l'évènement pour gérer les flux, informer et orienter les voyageurs.

« Je tiens particulièrement à remercier l'ensemble des agents TCL mobilisés chaque soir pour la mise en œuvre de ce dispositif fluide, sécurisé et adapté à cette affluence hors norme sur notre réseau », conclut Bruno Bernard.

Exercice budgétaire 2024 - Budget primitif

Cette année 2023 reste marquée par des crises géopolitiques durables, qui continuent d'influer sur l'inflation et les prix de l'énergie, notamment de l'électricité et du gaz entraînant des répercussions sur les marchés financiers.

Le budget pour l'année 2024, de près 2 milliards d'€, comprend :

- 1,028,2 milliards d'€ en section d'exploitation ;
- 942,3 M€ en section d'investissement.

« Le budget 2024 se distingue par un montant de dépenses d'investissement inédit depuis la création de SYTRAL Mobilités (787 M€) qui illustre les orientations majeures actées dans notre plan de mandat pour développer massivement nos transports publics avec notamment le démarrage des chantiers des projets T6N, T9, T10 et du Bus à Haut niveau de service (BHNS) entre Bron et la Part-Dieu, », explique Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

En matière **de dépenses de fonctionnement, les charges d'exploitation des différents réseaux et services de SYTRAL Mobilités s'élèvent à 701,7M€,** notamment en lien avec la mise en service du prolongement du métro B, le renfort d'offre important déployé sur le réseau des Cars du Rhône mais aussi la hausse de l'inflation et surtout des coûts d'énergie.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 787M€ avec notamment 266M€ supplémentaires consacrés au lancement des chantiers des 3 nouvelles lignes de tramway et 36M€ aux futures lignes de bus LEL et BHNS. Par ailleurs, **une enveloppe supplémentaire de 15M€ est prévue pour accélérer la fiabilisation et la modernisation du réseau métro.** Enfin, SYTRAL Mobilités poursuit ses dépenses en matière de gestion patrimoniale et de transition écologique des équipements et matériels en hausse de 28M€.

Les recettes de fonctionnement :

Les recettes attendues pour 2024 s'élèvent à plus d'1 milliards d'€ et peuvent être regroupées autour de trois pôles :

- **le Versement Mobilité :** 500,9 M€ (49,8% des recettes de fonctionnement). Cette progression, malgré des taux inchangés, s'explique par la dynamique du territoire ;
- **les recettes d'exploitation des réseaux :** 291,5M€ (29,0 %). L'évolution des recettes de billetteries prend en compte le dynamisme des réseaux avec 20,4% de voyages supplémentaires réalisés en 2022 sur le réseau TCL, les effets de report modal induits par la mise en place de la ZFE et les renforts d'offre déployés sur l'ensemble des réseaux.
- **les contributions des collectivités membres de SYTRAL Mobilités et les aides de l'État :** 213,8 M€ (21,2 % des recettes de fonctionnement).

« Les recettes de fonctionnement témoignent du dynamisme de nos réseaux et d'une bonne vitalité du tissu économique local grâce à une politique volontariste forte, illustrée notamment par une hausse annuelle de la participation de la Métropole de Lyon de 31M€ qui évolue à 162,6M€ dès 2023 », explique Bruno Bernard.

La dette devrait atteindre 1 150,3 M€ au 31 décembre 2024, avec un ratio de désendettement de 4,1 ans à fin 2024. Une maîtrise de la dette qui s'explique par la politique volontariste de SYTRAL Mobilités en matière de transition énergétique et de cohésion des territoires, qui lui permet de bénéficier d'emprunts à taux préférentiels et de subventions à l'échelle nationale et à l'échelle européenne.

Évolutions tarifaires 2024

L'année 2023 a été marquée par un contexte inflationniste encore très élevé (5,8% de moyenne annuelle).

Ces évolutions entraînent des surcoûts d'exploitation pour les réseaux et services gérés par SYTRAL Mobilités. Le réseau TCL devrait être impacté à hauteur de +10M€ en 2023, du fait de la forte augmentation du coût de l'énergie.

« SYTRAL Mobilités n'échappe pas à cette réalité. Pour continuer à améliorer nos réseaux, nous sommes contraints de réviser à la hausse les tarifs de certains tickets et abonnements. Toutefois cela se fera à un niveau inférieur à celui de l'inflation », annonce Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités, avant d'ajouter **« Cette hausse n'impactera pas les abonnements de 4 à 10 ans et les jeunes de 18 à 25 ans. Ce qui représente avec les bénéficiaires de la gratuité près de 40% des 500 000 abonnés qui ne verront pas leur abonnement augmenter »** avant d'ajouter : **« Par ailleurs le ticket unitaire ne sera pas augmenté ».**

Les élus ont ainsi approuvé ce jour une évolution tarifaire moyenne comprise entre 2,6 et 2,7% sur les réseaux TCL, Libellule, Cars du Rhône et Rhônexpress.

Pour rappel, les principales sources de financement de SYTRAL Mobilités proviennent en effet des collectivités membres qui versent une contribution annuelle (23%) des usagers (29%), mais aussi des entreprises qui payent le versement mobilité (48%).

Le versement mobilité est une contribution locale permettant de financer les transports en commun, versée par les employeurs publics et privés de plus de 11 salariés. **Au 1er juillet 2022 le taux de versement mobilité est passé de 1,85% à 2% sur le périmètre TCL**, tandis que sur le reste du périmètre celui-ci a été fixé entre 0,6% et 1 % selon les territoires. A noter également que **la contribution de la Métropole de Lyon progresse de 25 % entre 2020 et 2023 (contribution de 163M€ en 2023 contre 131 M€ en début de mandat)**, et celle des autres collectivités membres de SYTRAL Mobilités a été actée au 1^{er} janvier 2022 pour des premiers versements en 2023.

Quelle gamme tarifaire pour 2024 ?

« Ces trois dernières années, nous avons pris des mesures fortes en faveur des personnes à faibles ressources qui bénéficient désormais d'abonnements solidaires gratuits ou à 10,5€/mois. Aujourd'hui, 154 827 personnes disposent d'un abonnement solidaire TCL, ce qui confirme toute la pertinence de cette décision. Des baisses significatives des tarifs ont également été accordées aux jeunes de 18 à 25 ans, aux étudiants de moins de 28 ans (abonnement de 32,50€/mois baissé à 25€/mois) ainsi qu'aux élèves boursiers (abonnement à 10,5€/mois). En 2023 c'est plus de 8 000 jeunes supplémentaires par rapport à 2022 qui bénéficient désormais d'un abonnement » déclare Bruno Bernard.

« Les autorités organisatrices de mobilité ont besoin de nouveaux financements pour poursuivre le développement de leurs réseaux. De nombreuses propositions transpartisanes, portées par l'ensemble des grandes agglomérations françaises, ont été faites au gouvernement comme le dé plafonnement du Versement Mobilité (VM) ou la baisse de la TVA sur les transports publics. Seule la région parisienne a eu la possibilité d'avoir des nouvelles recettes. Nous demandons au gouvernement d'apporter des réponses à l'ensemble de nos territoires pour offrir à tous les Français une meilleure offre de transport en commun. C'est une nécessité pour lutter contre le réchauffement

climatique, améliorer la qualité de l'air et le pouvoir d'achat de nos concitoyens » rappelle Bruno Bernard.

RÉSEAU TCL :

Principaux tickets TCL

Tickets TCL	Tarif 2023	Tarif 2024
Ticket unité	2,00 €	2,00 €
Ticket unité vendu à bord	2,30 €	2,30 €
Ticket 2h	3,50 €	3,60 €
Ticket Soirée	3,50 €	3,60 €
Ticket 24H et Ticket Famille	6,50 €	6,70 €
Ticket 48H	12,50 €	12,90 €
Ticket 72H	17,00 €	17,50 €
Pass 7 jours	22,00 €	22,70 €
Carnet de 10	19,00 €	19,50 €
Carnet Jeune	16,30 €	16,80 €
Carnet famille nombreuse	14,10 €	14,60 €
Ticket Funiculaire AR	3,50 €	3,60 €
Tick'Air	3,00 €	3,00 €
TCL en Fête	3,50 €	3,60 €

Principaux abonnements TCL

Abonnements TCL	Tarif 2023	Tarif 2024
4-10 ans mensuel	10,00 €	10,00 €
4-10 ans permanent	10,00 €	10,00 €
4-10 ans annuel	100,00 €	100,00 €
11-17 ans mensuel	24,30 €	25,00 €
11-17 ans permanent	24,30 €	25,00 €
11-17 ans annuel	243,00 €	250,00 €
18-25 ans mensuel	25,00 €	25,00 €
18-25 ans permanent	25,00 €	25,00 €
18-25 ans annuel	250,00 €	250,00 €
26-64 ans mensuel	69,40 €	72,60 €
26-64 ans permanent	69,40 €	72,60 €
PDE permanent	64,40 €	67,60 €
+ 65 ans mensuel	34,70 €	36,30 €
+ 65 ans permanent	34,70 €	36,30 €
Familles Nombreuses mensuel	48,50 €	50,80 €
Familles Nombreuses permanent	48,50 €	50,80 €
Solidaire Gratuit	0,00 €	0,00 €
Solidaire Réduit	10,00 €	10,50 €

RÉSEAU CARS DU RHÔNE :

Titres Cars du Rhône	Tarifs 2023	Tarif 2024
Ticket Unité	2,20 €	2,20 €
Ticket Réduit	1,70 €	1,70 €
Carnet Plein Tarif	17,00 €	17,60 €
Carnet Tarif Réduit	14,70 €	15,20 €
Rhône-pass unité	3,60 €	3,60 €
Rhône-pass journée	8,60 €	8,80 €
Rhône-pass journée réduit	7,60 €	7,80 €
Abonnement mensuel tout public	35,80 €	37,00 €
Abonnement mensuel solidaire	7,70 €	7,90 €
Abonnement mensuel réduit	17,90 €	18,50 €
Abonnement mensuel Familles nombreuses	25,10 €	25,90 €
Abonnement annuel tout public	358,00 €	370,00 €
Abonnement annuel réduit	179,00 €	185,00 €
Abonnement annuel Familles nombreuses	251,00 €	259,00 €
Abo annuel Scolaires/Étudiants QF<400	147,00 €	150,00 €
Abo annuel Scolaires/Étudiants QF<800	157,00 €	160,00 €
Abo annuel Scolaires/Étudiants QF < 1200	167,00 €	170,00 €
Abo annuel Scolaires/Étudiants QF > 1200	179,00 €	185,00 €
Rhône-pass mensuel	82,50 €	85,00 €
Rhône-pass mensuel réduit	41,30 €	42,50 €
Rhône-pass mensuel Familles nombreuses	58,00 €	60,50 €
Rhône-pass annuel	825,00 €	850,00 €
Rhône-pass annuel réduit	413,00 €	425,00 €
Rhône-pass annuel Familles nombreuses	580,00 €	605,00 €

RÉSEAU LIBELLULE :

Titres Libellule	Tarifs 2023	Tarif 2024
Ticket Unité	1,40 €	1,40 €
Ticket Journée	4,00 €	4,10 €
Carnet Plein Tarif	9,50 €	9,90 €
Carnet Tarif Réduit	8,00 €	8,30 €
Abonnement mensuel tout public	24,00 €	25,00 €
Abonnement mensuel jeunes	12,00 €	12,50 €
Abonnement mensuel Familles nombreuses	16,80 €	17,50 €
Abonnement mensuel Sénior	12,00 €	12,50 €
Abonnement mensuel CMU	10,80 €	11,10 €
Abonnement mensuel Jeune CMU	7,70 €	7,90 €
Abonnement annuel tout public	240,00 €	250,00 €

RHONEXPRESS

Tickets Rhônexpress	Tarifs 2023	Tarifs 2024
Aller simple	16,30 €	16,70 €
Aller/Retour	28,30 €	29,10 €
10 voyages	133,00 €	137,00 €
Aller/Retour 4h	18,00 €	18,50 €
Aller simple 12-25 ans	10,00 €	10,30 €
Aller/Retour 12-25 ans	19,00 €	19,50 €
10 voyages 12-25 ans	80,00 €	82,00 €
Aller/Retour achat 1 mois avant	24,50 €	25,20 €
Aller/Retour achat 2 mois avant	21,40 €	22,00 €
Aller simple correspondance train	10,00 €	10,30 €
Aller/Retour correspondance train	19,00 €	19,50 €
10 voyages correspondance train	80,00 €	82,00 €
Aller simple salarié aéroport	2,50 €	2,50 €
Aller/Retour salarié aéroport	5,00 €	5,00 €
40 trajets salarié aéroport	79,00 €	81,00 €
31 jours salarié aéroport	65,30 €	66,90 €
7 jours salarié aéroport	19,60 €	20,10 €

Ligne de Tramway T9 – Vaulx-en-Velin La Soie <> Charpennes via La Doua – Déclaration de projet, résultats de l'enquête publique unique et poursuite de l'opération

Le plan de mandat de SYTRAL Mobilités engage de nombreux projets structurants visant à accélérer le développement du réseau de transport public et la multimodalité.

En 2026, la ligne T9 permettra de relier le pôle d'échanges multimodal de Vaulx-en-Velin - La Soie à Charpennes, avec la création de 12 nouvelles stations. 8,8 km d'infrastructures nouvelles sont prévus entre Vaulx-en-Velin et Villeurbanne puis la future ligne se raccordera à l'infrastructure existante de T1 / T4 au niveau de la station Croix-Luizet jusqu'à Charpennes, à la limite entre Villeurbanne et Lyon.

Cette nouvelle infrastructure accompagnera le renouvellement urbain des territoires traversés et plus particulièrement de plusieurs quartiers en mutation :

- La Soie à Vaulx-en-Velin, un secteur présentant de forts enjeux de préservation du patrimoine industriel ;
- La Grande-île de Vaulx-en-Velin, comprenant notamment les quartiers Est, le centre-ville et le Mas du Taureau ;
- Saint-Jean et les Buers Nord à Villeurbanne.

Avec des territoires en pleine mutation et des opérations majeures de renouvellement urbain, des pôles d'activités et d'enseignement importants, un bassin de population en croissance et de nombreux équipements, la ligne T9 répond à l'urgence de renfort de la desserte en transports en commun des quartiers concernés afin d'offrir aux habitants de nouvelles solutions de déplacement qui favoriseront notamment l'insertion sociale.

Par son tracé en rocade, la ligne T9 **facilitera les déplacements** et **favorisera l'intermodalité grâce à sa connexion à d'autres lignes fortes du réseau TCL** tout en offrant l'opportunité de rejoindre rapidement le centre de Lyon (lignes A et B du métro, lignes de tramway T1, T4, T3, T7, Rhônexpress et futur prolongement de la ligne T6 ainsi que les lignes fortes du réseau).

Véritable moteur de la transformation de la ville, la ligne T9 permettra de redynamiser les quartiers traversés, améliorera le cadre de vie des habitants avec la requalification et la végétalisation des espaces publics et contribuera à rééquilibrer le partage de la voirie en faveur des piétons et cyclistes.

A la suite de la concertation préalable du projet organisée du 23 août au 23 octobre 2021, de l'approbation de l'avant-projet en conseil d'administration de SYTRAL Mobilités le 24 octobre 2022 pour un budget de 290 M€ HT, et de la concertation continue qui s'est déroulée jusqu'en juillet 2023, la Préfecture a organisé une enquête publique, préalable à la Déclaration d'utilité publique du projet, du 4 septembre au 3 octobre 2023. Cette enquête publique portait également sur l'autorisation environnementale du projet prévue aux articles L.181-4 et suivants du code de l'Environnement et valait enquête parcellaire.

La Préfecture du Rhône a transmis à SYTRAL Mobilités, par courrier du 22 novembre 2023, les rapports et conclusions du Commissaire Enquêteur qui émet :

- concernant la demande d'autorisation environnementale, un « **avis favorable** » assorti de 3 réserves et 5 recommandations ;
- concernant la déclaration d'utilité publique, un « **avis favorable** », assorti de deux réserves ;
- concernant l'enquête parcellaire, un « **avis favorable** » sans réserve assorti d'une recommandation.

SYTRAL Mobilités a pris en compte les réserves et les recommandations du commissaire enquêteur et a notamment apporté les éléments de réponse suivants :

- Les études réalisées par SYTRAL Mobilités démontrent la capacité du futur tronçon commun entre la Doua et Charpenne à accueillir les trois lignes de tramway T1, T4 et T9 tout en permettant à terme **« de renforcer les fréquences et de préserver la fluidité des flux automobiles attendus sur les carrefours routiers du secteur »**, précise Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.
- Les différents scénarios étudiés pour le futur terminus du T9 confirment la pertinence de son implantation rue Bellecombe qui garantit la performance de la ligne et optimise l'intermodalité avec une correspondance facilitée aux métros A et B ; l'option rue Rambaud présentant quant à elle un fort impact sur les voies de circulation automobile et l'exploitation des lignes du bus du secteur (notamment la ligne forte C2 mais également les lignes C16, 70 et 27).
- Les aménagements réalisés place Charles Hernu dans le cadre de l'arrivée du T9 garantissent une traversée de la place en toute sécurité pour les piétons et les cycles grâce à des aménagements maximisés et dédiés.
- SYTRAL Mobilités s'engage par ailleurs à poursuivre les échanges avec les propriétaires et riverains du futur tramway T9 afin de privilégier l'acquisition à l'amiable des parcelles nécessaires à la réalisation du projet, tout en proposant des projets de restitutions riveraines qualitatives (clôtures, portail, stationnement, ...).

Les élus du conseil d'administration ont ainsi confirmé aujourd'hui l'intérêt général du projet, se sont engagés à prendre en compte les réserves ainsi que trois recommandations émises par le commissaire enquêteur, ont apporté des réponses et ont approuvé la déclaration de projet.

Les grandes étapes à venir :

- Arrêté d'autorisation environnementale : janvier 2024
- Déclaration d'Utilité Publique (DUP) : 1^{er} trimestre 2024
- Travaux préparatoires : 2024
- Travaux d'infrastructures et d'aménagements urbains : juin 2024 à décembre 2025
- Réalisation de l'ouvrage d'art de Croix-Luizet : début 2024 à mi-2025
- Mise en service prévisionnelle : 2026

Rénovation des stations de métro du réseau TCL. Stations Foch et République Villeurbanne - Validation de la phase d'avant-projet

SYTRAL Mobilités, propriétaire d'un patrimoine de 5,2 milliards d'euros, composé des stations, dépôts, et du matériel roulant du réseau TCL, mène une politique forte de modernisation de ses infrastructures afin d'offrir les meilleures conditions d'accueil et de confort aux 1,9 millions de voyageurs quotidiens.

Un projet de rénovation globale des stations les plus anciennes des lignes A et B du métro avait été ainsi engagé selon les principes d'une charte architecturale et technique destinée à donner une cohérence à ce projet d'envergure. 4 stations avaient été rénovées en application de cette charte : Hôtel de Ville (ligne A) et Part-Dieu (ligne B) en 2015, Charpennes (lignes A et B) en 2015-2016 et Bellecour (ligne A) en 2016.

SYTRAL Mobilités poursuit cette démarche en engageant la rénovation de 4 stations de la ligne A : Foch, République Villeurbanne, Gratte-Ciel et Flachet mais **« en ayant fait évoluer la charte architecturale avec l'intégration d'une œuvre d'art monumentale, immersive, colorée et poétique à l'image de ce qui a été déployé dans les deux nouvelles stations de la ligne B »**, précise Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

A cette fin, un cahier des spécifications artistiques définissait le cadre de ces interventions et a permis d'identifier une thématique pour chacune des 4 stations :

- Foch : **« Le chemin autrement »** (vision positive de l'avenir, jeunesse) ;
- République Villeurbanne : **« La poésie urbaine »** (subtile, poétique, légère, élégante, interactive et ludique) ;
- Gratte-Ciel : **« Ré-ensauvageons-nous, la nature reprend ses droits »** (végétal, sauvage, immersif, luxuriant) ;
- Flachet : **« Do you remember ? »** (années 80, nostalgie, dynamisme, couleurs vives, vitaminé)

Dans le cadre de son plan de mandat 2021-2026, SYTRAL Mobilités intensifie en effet ses actions pour valoriser l'art et la culture sur ses réseaux de transport et s'est récemment doté d'une stratégie dédiée pour déployer de nouvelles initiatives. **« A l'heure où les soutiens à l'art et la création se raréfient, l'utilisation du patrimoine de SYTRAL Mobilités comme support d'expression artistique représente de formidables opportunités, permet de démocratiser la culture tout en valorisant l'espace public »**, ajoute Bruno Bernard.

A la suite d'un concours et au terme du processus de sélection des équipes (composées d'un artiste, d'un architecte et des bureaux d'études techniques), le jury a retenu les projets lauréats des stations Foch et République Villeurbanne qui seront les premières à être rénovées. Les travaux, d'une durée de 10 mois pour chaque station, pourraient démarrer fin 2024.

Parti architectural et artistique pour la station Foch

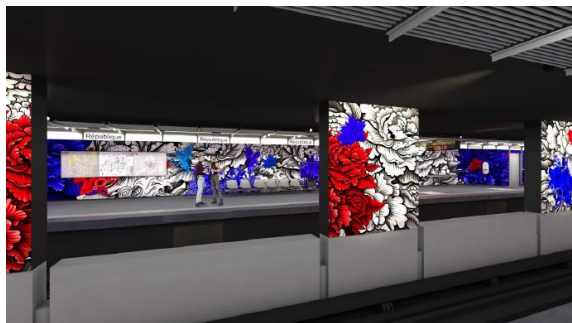
Le projet artistique du groupement composé par Sylvain Perillat Architecte / EREMES / Lucie Albon propose une **aventure immersive dans un monde imaginaire de style illustratif dont l'esthétique en noir et blanc rappelle l'univers graphique de la bande dessinée**. L'œuvre de l'artiste est distillée le long des quais jusqu'au centre de la station sur les voiles centraux. Clin d'œil au contexte lyonnais environnant, les dessins rappellent les grands marqueurs de l'identité de la ville tels que le Parc de la Tête d'Or et ses serres, les travaux de la soie, la nature qui accompagne les berges des fleuves... Des jeux de miroirs viennent également créer un dialogue entre les différentes parties de quais et prennent à partie les usagers qui peuvent alors percevoir leur propre reflet au sein de l'œuvre.



Parti architectural et artistique pour la station République Villeurbanne

Le groupement composé par Metropolis Architectes Associés / Berga / Eclisse Ingenierie SARL et Atelier Soone 55/313 présente **une fresque conçue par l'artiste Julien Soone, dont l'ambition est de créer un cocon immersif pour l'utilisateur**. Ses couleurs et ses symboles (pivoines, animaux, jungle urbaine...) appellent à l'introspection : l'attente devient une méditation apaisante, avant de repartir dans le tumulte de la vie quotidienne.

Les couleurs principales (bleu, blanc, rouge) rappellent les emblèmes de la République française et portent une signification poétique : le bleu est la couleur de l'âme et de la sagesse ; le blanc est symbole de pureté et de sagesse, mais surtout de paix et d'abandon ; le rouge est synonyme de puissance, d'énergie mais aussi de persévérance. La richesse du graphisme permet différents points de vue sur l'œuvre.



Les élus du conseil d'administration ont ainsi approuvé ce jour les orientations architecturales et les principes de réalisation des travaux des stations Foch et République Villeurbanne dont le budget prévisionnel est évalué à 2,725M€.

« Tout en améliorant les conditions de voyage des usagers, l'art et la culture sont des leviers indispensables pour améliorer le « vivre ensemble », créer des moments de surprise et de réflexion et offrir une expérience unique et dynamique. Près de 4M€ seront ainsi investis d'ici à 2026 par SYTRAL Mobilités pour contribuer à leur démocratisation via un plan d'action global ambitieux et innovant », commente Bruno Bernard.

Réalisation d'un nouveau centre de maintenance des bus à CHASSIEU Approbation du programme de l'opération

Depuis 2020, SYTRAL Mobilités n'acquiert ainsi que des bus propres à travers un mix énergétique répondant notamment aux enjeux du déploiement progressif de la ZFE.

« Depuis 2021 nous avons mis en service plus d'une centaine de véhicules au gaz naturel de ville et électriques sur le réseau TCL et 129 sur le réseau des Cars du Rhône. D'ici 2026, SYTRAL Mobilités aura renouvelé près de 40 % de sa flotte avec des nouvelles énergies », précise Bruno Bernard, président de la Métropole de Lyon et de SYTRAL Mobilités.

Cette évolution du parc de bus nécessite l'adaptation et la mise aux normes des 9 centres de maintenance et remisage. Une première station de compression gaz a été intégrée au centre bus de la Soie et les premiers chargeurs pour bus électriques ont été aménagés au centre bus des Pins.

SYTRAL Mobilités engage en parallèle la réalisation de 3 nouveaux centres au regard des contraintes techniques et réglementaires propres à ces technologies. Afin de limiter au maximum les déplacements à vide des bus entre leur dépôt et le début ou la fin de leur ligne, 3 secteurs géographiques ont été identifiés : au sud-ouest, au nord-ouest et à l'est qui permettront d'accueillir à terme 430 bus. **« Le travail partenarial mené avec la Métropole de Lyon nous a permis d'identifier pour nos besoins à l'est, le site des anciennes imprimeries du Progrès. Nous disposerons ainsi de l'espace nécessaire mais également d'une localisation privilégiée, à proximité de grands axes routiers dont la route de Genas où passera le futur BNHS Part-Dieu – Sept Chemins. Les travaux d'adaptation débuteront en 2025 pour une mise en service en 2028 »,** poursuit Bruno Bernard.

Ce futur centre de maintenance, d'une superficie totale de 36 300 m² comprendra une zone de remisage permettant d'accueillir 99 bus GNV dont 32 articulés, 44 bus électrique et 32 trolleybus IMC ; une zone de maintenance équipée notamment de 14 postes de maintenance dont 2 postes évolutifs pour des bus biarticulés et divers ateliers spécialisés (électronique, freinage...) ; des bureaux ainsi qu'une zone de stationnement et de livraison.

Plusieurs objectifs ont déjà été identifiés pour aménager le site dans les meilleures conditions techniques et environnementales s'intégrant pleinement au Schéma de Promotion des Achats Socialement et Ecologiquement Responsables (SPASER) adopté par SYTRAL Mobilités en 2021 : **« Le futur aménagement de ce nouveau centre favorisera notamment le réemploi et le recyclage des matériaux, l'optimisation des consommations énergétiques ou encore le développement d'énergies renouvelables avec l'installation de panneaux photovoltaïque en toiture »,** précise Bruno Bernard. Une attention toute particulière en matière d'initiatives et d'actions RSE a par ailleurs été portée dans la consultation en cours pour le futur exploitant du réseau TCL.

Les élus de SYTRAL Mobilités ont ainsi voté en conseil d'administration les objectifs et le programme prévisionnel présentant les caractéristiques du projet dont le budget prévisionnel s'élève à 72M€HT.